

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/10/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/10/2013

Délibération n° D-2013-443

Acquisition de prestations de services auprès de l'UGAP

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications**

**Acquisition de prestations de services auprès de
l'UGAP**

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Actuellement, la Ville de Niort assure le déploiement et l'évolution du parc informatique pour les services de la Ville de Niort, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Syndicat des Eaux du Vivier (SEV).

La Ville de Niort souhaite d'une part migrer l'ensemble des postes de la Ville de Niort, du CCAS et du SEV, vers WINDOWS 7 et Office 2013 et d'autre part avoir la possibilité d'acquérir des prestations de services pour les études, le développement, la mise au point, la maintenance et le paramétrage d'intégration de logiciels libres.

L'UGAP proposant aux collectivités territoriales ce type de services, la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications prévoit d'acquérir sur trois ans diverses prestations pour un montant de 400 000 € HT. Toutefois, cette délibération ne confère pas un droit d'exclusivité à l'UGAP pour des achats de même nature.

Les crédits nécessaires seront ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les bons de commande établis auprès de l'UGAP pour les acquisitions de prestations informatiques et à signer tout document y afférent.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON